

VISITE D'INSPECTION DE LA CENA AUPRÈS DE CA D'INSCRIPTION DE LA RÉGION DE DAKAR

Conformément à une décision de l'Assemblée générale de la CENA, le Président de l'institution, M. Doudou Ndir, a effectué, le mardi 2 mai 2023, une visite d'inspection auprès de plusieurs commissions administratives (CA) de révision exceptionnelle des listes électorales. Il était accompagné, notamment, du Vice-président et superviseur des CEDA de la région de Dakar, M^e Papa Sambaré Diop, des présidents et membres des CEDA des départements de Rufisque et de Dakar, ainsi que de l'adjoint au Secrétaire général, du Conseiller en communication et du Chef de la cellule informatique de la CENA.

La délégation s'est d'abord rendue à Tivaouane-Peul, dans le département de Rufisque, avant de revenir à Dakar pour visiter successivement les commissions administratives installées auprès des sous-préfectures des Almadies, de Grand-Dakar, de Dakar-Plateau et du stade Iba-Mar-Diop, dans le quartier de la Médina.



La délégation de la CENA dans le bureau du sous-préfet de Dakar-Plateau

À chaque étape de la visite d'inspection, le Président Ndir et sa délégation ont été chaleureusement reçus, d'abord par les sous-préfets, ensuite par les présidents et membres des commissions administratives. Après avoir partout souhaité une cordiale bienvenue aux visiteurs, les hôtes de la CENA se sont félicités de cette tournée, qui

intervient au dernier jour de la période d'environ un mois consacrée à la révision exceptionnelle des listes électorales. À cet égard, les uns et les autres ont insisté sur le nombre très élevé de citoyens trouvés sur les lieux, confirmant la réalité du « syndrome de la dernière minute », cette tendance très sénégalaise de toujours attendre le dernier moment pour effectuer une tâche importante.



La délégation de la CENA visite la commission administrative de Tivaouane-Peul

Outre le nombre très élevé de candidats à l'inscription noté partout où il s'est rendu, le Président Ndir a salué une présence visible d'éléments des forces de défense et de sécurité, mais aussi de représentants de partis et coalitions politiques, les plus assidus étant Bennoo Bokk Yàkaar, le Pastef, le PDS, le PUR, Taxawu Dakar et Yewwi Askan Wi. Il a également loué l'ordre et la discipline notés à toutes les étapes et, conscient que le nombre de personnes présentes ne pourrait pas être entièrement absorbé à la clôture, prévue à 18 h précises, il a émis le souhait de voir augmenter, à l'avenir, le nombre des commissions administratives de révision des listes électorales.

Lors du point de presse tenu à la fin de la tournée, le Président Ndir est revenu sur tous les constats relevés au cours de celle-ci, soulignant notamment que quelque 280 000 citoyens vivant au Sénégal ont accompli les formalités d'inscription sur les listes électorales, tandis que près de 30 000 autres vivant à l'étranger en ont fait autant depuis le début de l'opération. « *La tendance qui se dessine nous conduira au-delà de 300 000 inscrits pour le fichier national et autour de 30 000 pour le fichier de l'étranger* », a-t-il projeté sur la base des statistiques recueillies par le service informatique de la CENA.

Interrogé sur une éventuelle prorogation de la date limite, le président Doudou Ndir a estimé qu'il ne serait pas mauvais d'assurer un examen attentif et objectif de la question pour permettre à tous les Sénégalais qui le désirent de s'inscrire sur les listes électorales. « *Par rapport à ce que nous avons vu dans les commissions et devant le nombre de citoyens qui attendent de pouvoir s'inscrire, on ira vraisemblablement au-delà de 18 h. Il aurait donc été souhaitable que les autorités administratives examinent cette question avec responsabilité dans le sens de faire en sorte que les Sénégalais qui disposent du droit constitutionnel puissent s'inscrire, puissent accomplir ce droit sans entrave* », a-t-il souligné.



Doudou Ndir tirant pour la presse le bilan de sa visite d'inspection des commissions administratives

Le président Ndir a cependant salué « l'esprit de coopération, de collaboration et de partenariat » qu'il a noté au sein des CA entre les autorités administratives, les délégués de la CENA, les populations et les représentants des partis politiques. Il a également magnifié le comportement des citoyens qui viennent s'inscrire, le faisant dans la discipline et dans le respect des autorités chargées de conduire ces opérations.

Fait à Dakar le 2 mai 2023

**Le Conseiller en communication
Mamadou Amat NIASSE**